

Zeitschrift: Schweizerische Monatshefte für Politik und Kultur
Herausgeber: Genossenschaft zur Herausgabe der Schweizerischen Monatshefte
Band: 5 (1925-1926)
Heft: 5-6

Artikel: Aus den Gesandtschaftsberichten von Johann Konrad Kern, Paris 1870, 1871
Autor: Stern, Alfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-155753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lösung der ganzen Welt, und bis die Demokratie aller Nationen der Welt diesem Beispiele nachgeeifert haben würde, sollte die Zeit des Paradieses anbrechen.“ Dieses vermeintliche Paradies sollte sich in Wahrheit aber als eine Hölle erweisen. Der Bolschewismus bedeutete die Vernichtung alles Bestehenden, die Tyrannei der Negation, gepaart mit vollständiger Unfähigkeit, irgend etwas zu schaffen außer Waffen der Zerstörung. Das sind die Errungenschaften der russischen Revolution, die der Krieg entfesselt hat und die nur ein rechtzeitiger Friedensschluß hätte hintanhalten oder doch wenigstens mildern können.

Aus den Gesandtschaftsberichten von Johann Konrad Kern, Paris 1870, 1871.

Von Alfred Stern, Zürich.

I.

Die Veröffentlichung von Auszügen aus den Berliner Gesandtschaftsberichten von Joachim Heer und Bernhard Hammer im April- und Maiheft 1923 dieser Zeitschrift hat so viel Beifall gefunden, daß es angezeigt erscheint, Auszüge aus den Pariser Gesandtschaftsberichten Johann Konrad Kerns auf sie folgen zu lassen. Auch diese Berichte habe ich, dank der Liberalität der Direktion des Bundesarchivs in Bern, ausgiebig für meine „Geschichte Europas seit den Verträgen von 1815 bis zum Frankfurter Frieden von 1871“ (Stuttgart und Berlin, Cotta'sche Buchhandlung, Nachfolger) benutzen können. Für die Wiedergabe von Auszügen aus ihnen an dieser Stelle wähle ich die Jahre 1870 und 1871 aus, da diese ein besonders großes Interesse bieten. Man weiß, daß der ausgezeichnete Thurgauer Kern, seit 1857 Inhaber des Gesandtschaftspostens in Paris, zum Kaiser Napoleon III., für dessen Asyl in der Schweiz, als der prinzliche Prätendent auf ihrem Boden weilte, er 1838 mit Eifer eingetreten war, in sehr guten persönlichen Beziehungen stand. Dies trug dazu bei, ihm in der diplomatischen Welt eine angesehene Stellung zu verschaffen. So war er denn ganz dazu gemacht, als im Jahre 1870 plötzlich das drohende Unwetter des deutsch-französischen Krieges heraufzog, zu versuchen, es zu beschwören, indem er den Botschaftern Englands und Italiens die Idee einer Vermittlung ihrer Regierungen nahelegte. Er hat dieser Episode einen Abschnitt seines Werkes „Politische Erinnerungen 1833 bis 1883“ (Frauenfeld, Huber, 1887), der deutschen revidierten Ausgabe seiner „Souvenirs politiques“ (Bern, Fent & Reinert, 1887) gewidmet, aber ohne genauere chronologische Angaben zusammengeworfen, was sich auf mehrere Tage bezieht. Die sich überstürzenden Ereignisse, die Garantieforderung, die Benedetti nach dem hohenzollernschen Verzicht auf die spanische Königs-

wahl in Ems bei König Wilhelm vorbringen mußte, die Wirkung der von Bismarck redigierten sog. „Emscher Depesche“ in Paris, der Entschluß der französischen Regierung unter Führung des Herzogs von Gramont zum Krieg, die stürmische Kammersitzung vom 15. Juli, der die des Senats voranging, machten durch Kerns friedfertige Bestrebungen einen dicken Strich. Hier möge an erster Stelle ein Auszug seines Berichtes an den Bundesrat über jene beiden Sitzungen folgen, denen er als Augen- und Ohrenzeuge beiwohnte.

Paris, le 16 Julliet 1870. Confidentiel. Je m'empresse de vous transmettre quelques détails destinés à compléter les quatre télégrammes que je vous ai adressé hier... Le temps me manque pour donner à ce rapport tous les développements que je désirerais. L'intérêt capital de la journée résidant dans la séance des Chambres je puis du reste me référer au compte rendu analytique du Journal officiel et je me bornerai à vous faire part de l'impression générale produite sur moi par les débats.

Aussitôt après avoir expédié mon premier télégramme... je me suis rendu au Sénat. J'avais lieu de supposer que la discussion serait à peu près nulle et qu'ainsi je pourrais plus promptement vous communiquer le résumé de la déclaration du gouvernement. Mes prévisions ne m'avaient pas trompé. M. de Gramont a lu au nom du Cabinet le manifeste de la France. Aussitôt après cette lecture tous les sénateurs sont descendus de leur banc pour le féliciter... Les sénateurs ont aussi entendu couper court à toute discusion; l'un d'eux, M. Brenier a voulu prendre la parole, mais il a été immédiatement forcé d'y renoncer... En quittant le Sénat je me suis rendu en toute hâte au Ministre de l'intérieur... puis je suis allé au Corps Législatif. M. Emile Ollivier y avait lu la même déclaration que M. Gramont avait communiqué au Sénat. Il a demandé en terminant un crédit de 50 millions sur le budget de 1870 pour le ministre de la guerre et a proposé l'urgence. De vifs applaudissements l'ont accueilli à droite et au centre. Le président, ayant fait voter par assis et levé sur l'urgence, la gauche presque entière et quelques membres du centre gauche se sont prononcés contre le gouvernement. Ce fait a excité les récriminations violentes de la majorité et les passions ont commencé à s'exciter.

M. Thiers a pris le premier la parole pour combattre la politique du cabinet... Les attaques contre le gouvernement ont été continuées par M. M. Jules Favre, Buffet et Gambetta... La séance... a duré de 1 heure à 6 heures; suspendue quelque temps pendant que les bureaux faisaient leur rapport sur les propositions du gouvernement, elle a recommencé à 9 heures pour se prolonger jusqu'à minuit. Pendant ce long espace de temps les interruptions n'ont pas cessé; des deux parts les députés mettaient de la passion dans leurs discours, interrompaient leurs adversaires, frappaient leurs pupitres. Ces scènes d'orage se transformaient parfois en véritables menaces personnelles et en provocations irritantes. J'ai vu souvent des débats orageux au corps législatif, mais

je ne crois pas avoir assisté à une séance plus tumultueuse et surtout je n'ai jamais vu le débat rester passionné pendant onze heures de suite et présenter un caractère aussi permanent de lutte violente.

M. Ollivier ne m'a pas paru avoir beaucoup de succès. Il a été trop long. Il a parlé trop fréquemment et sa parole manquait d'énergie et d'autorité suffisante.... J'attirerai votre attention sur un point qui a fait l'objet principal de la discussion et qui n'a pas été éclairci suffisamment aux yeux de bon nombre de personnes... Vous savez par un télégramme daté de deux heures de l'après-midi, que dans la déclaration lue au Sénat par M. de Gramont et au Corps législatif par M. Ollivier, le gouvernement français a affirmé que M. de Bismarck avait communiqué à tous les cabinets de l'Europe le refus du roi de Prusse de recevoir M. Benedetti. Le gouvernement français voyait dans cette communication émanée du cabinet de Berlin une aggravation considérable de l'affront fait, dans l'opinion de M. Ollivier, au représentant de la France. Plusieurs orateurs ont demandé avec instance la lecture de cette dépêche envoyée par M. de Bismarck. M. Ollivier a été poussé au pied du mur et forcé de l'expliquer. Il a dit qu'il n'avait pas de véritable dépêche, mais que le fait était certain et qu'il en avait la preuve par les rapports que le gouvernement français avait reçus de ses agents. Parmi ces agents on a cité le ministre de France à Berne.... Ce diplomate aurait eu connaissance d'une dépêche adressée à Berne par le comte de Bismarck... Malgré toutes les explications fournies il reste sur cette question un certain doute, quelque chose de vague pour beaucoup d'esprits...¹⁾ En résumé l'impression générale produite par l'aspect de la séance du corps législatif a été plutôt pénible. On a regretté l'intervention de passions politiques et de questions personnelles dans le débat. En présence de la crise que la France va traverser et du danger qui menace ce pays on s'attendait dans le public parisien à voir se taire les querelles intérieures et à voir les sentiments patriotiques dominer les luttes de la politique de chaque jour... Hier au soir ont eu lieu de nouvelles manifestations dans les rues de Paris. Seulement à côté des démonstrations belliqueuses une partie du public a manifesté ses sympathies pour la paix; ceux-ci étaient en forte minorité. Des manifestations hostiles ont été faites de nouveau hier soir devant l'hôtel de l'ambassade de Prusse, mais cette fois elles ont été empêchées par la police.

Die nächsten Berichte Kerns betrafen u. a. die Frage der Neutralität der Schweiz und der ihr vertragsmäßig zustehenden Rechte der Neutralisierung Nord-Savoyens. Bald hatte er den Eindruck der ersten Niederlagen der französischen Heere zu schildern und den Sturz des Ministeriums Ollivier zu melden. Eine Angelegenheit, die ihn aufs ernstlichste beschäftigte, war sodann die des übernommenen Schutzes der Angehörigen Badens und Bayerns. Er hat in seinen „Politischen Erinnerungen“ der Schritte gedacht, die er gemeinschaftlich mit Washburne,

¹⁾ Vgl. über diese Angelegenheit meinen Artikel: Die „Emser Depesche“ in Bern. Zeitschrift für Schweizerische Geschichte III 2, 1923, S. 204—209.

dem Gesandten der nordamerikanischen Union,²⁾ als Schützers der Angehörigen des norddeutschen Bundes, angesichts der die Deutschen in Frankreich bedrohenden Maßregeln bei dem neuen Minister des Innern, Chevreau, unternahm. Zur Ergänzung seiner Mitteilungen dienen die folgenden Auszüge seiner Berichte:

Paris, 12. August 1870. . . Die Aufregung gegen die Deutschen ist seit ein paar Tagen sehr im Steigen, wozu Hekartikel in öffentlichen Blättern, namentlich im „Gaulois“ und „Figaro“ viel beitragen. Ich habe gestern für mich und Herrn Washburne beim Minister des Innern wegen der beabsichtigten Maßregeln gegen die Deutschen eine Audienz verlangt, welchem Begehren sich denn auch der Geschäftsträger von Rußland³⁾ (für die unter seinem Schutze stehenden Württemberger) angeschlossen hat. . . Die Panik bei der Pariser Bevölkerung ist groß und noch größer der Unwille, daß Le Boeuf wiederholt erklärt hat, die ganze Armee sei bereit, jeden Tag die Kampagne anzutreten, was sich dann in vielfacher Beziehung als grundfalsch herausgestellt hat. Die Zahl der Schweizer und Fremden, die aus Paris wegziehen, nimmt täglich zu. Wir hatten nur heute bis 3 Uhr schon über 200 Pässe zu visieren — meistens von der Arbeiterklasse, die keine Arbeit mehr haben. Es ist höchst wahrscheinlich, daß gegen ganze Kategorien von Angehörigen der kriegsführenden deutschen Staaten ein Ausweisungsdekret erlassen wird. Wir werden auf möglichste Milderung dringen; aber, aber?? . . . Wenn der Kaiser bei Metz eine neue Niederlage erleidet, so ist der Sturz der napoleonischen Dynastie als entschieden anzusehen. Das ist allgemeine Ansicht. Man glaubt vielfach, es werde sich in diesem Fall im Corps législatif selbst eine Majorität für ihre déchéance aussprechen, ohne daß eine Insurrektion vorangehen müßte. Manche erwarten, der Kaiser würde in solchem Falle mit einer Abdikation einem solchen Beschluß zuvorkommen. Dlozaga,⁴⁾ mit dem ich gestern hierüber mich zu unterhalten Anlaß hatte, hält letzteres für das wahrscheinliche, wenn nicht der Kaiser in der Schlacht selbst den Tod suche und finde. . .

Paris, le 18 Août 1870. Confidentiel. Über seine, Washburnes und Dfouneffs Audienz bei Chevreau am Abend des 12. August. Chevreau verspricht „qu'il serait tout disposé à apporter des ménagements dans l'exécution“ des Beschlusses der Vertreibung der Deutschen aus Frankreich. „M. Chevreau consentit à laisser séjourner en France les Allemands qui y avaient un établissement stable ou toute personne qui se présenterait munie d'une recommandation de ma légation ou de personnes connues. Il a ajouté que le décret d'expulsion ne s'appliquait évidemment pas aux femmes et aux enfants mais il a terminé en recommandant d'agir vite en raison de l'excitation des esprits... De même qu'on n'avait pas fait de publication au sujet de la défense de sortir de France à tous les

²⁾ Vgl. E. B. Washburne: Franco-German war and insurrection of the Commune. Washington 1878.

³⁾ Dfouneff.

⁴⁾ Spanischer Gesandter.

Allemands aptes au port d'armes le décret d'expulsion n'a pas été publié. Le motif en est facile à comprendre. L'animosité qui règne en France contre les Allemands aurait été augmentée encore par cette publication. Il faut plusieurs jours pour exécuter une pareille mesure et tous ceux qui n'auraient pu être repatriés un des premiers jours auraient été exposés à de mauvais traitements. Aussitôt la déclaration du ministre de l'Intérieur au Corps législatif connue dans la Colonie Allemande de Paris, la légation Suisse était littéralement assiégée. Dès le lendemain matin 13 août près de 300 personnes se sont présentées pour réclamer en faveur de leur familles les moyens pécuniaires pour sortir de la France... Je me permettrai d'ajouter qu'à Paris la population est très favorable à l'expulsion. On s'est déclaré satisfait de la réponse de M. Chevreau au Corps législatif, mais beaucoup de personnes auraient désiré l'expulsion immédiate de tous les Allemands sans exception. La presse Parisienne contribue malheureusement à augmenter l'animosité par des articles extrêmement violents. On a même osé exploiter dans ce but les assassinats commis à la Villette....⁵⁾

Paris, le 19 août 1870 soir. Confidentiel. Le Journal officiel de ce matin m'a annoncé que la deuxième commission des pétitions avait présenté son rapport sur la pétition d'un certain nombre d'habitants de Paris demandant l'expulsion immédiate et sans exceptions de „tous les Prussiens ou étrangers appartenant à des pays en guerre avec la France.“ La commission „en présence du fait si condamnable qui s'est passé tout récemment à la Villette - Paris devant une caserne de braves sapeurs-pompiers a pensé qu'il y avait une satisfaction urgente à donner à l'opinion publique justement émue de la présence sur le sol français d'individus appartenant à des nations ennemies“. Elle a donc conclu „au renvoi de la pétition à M. le ministre de l'Intérieur.“ Malgré quelques paroles de M. Pelletan ces conclusions ont été adoptées par le Corps législatif.

Daraufhin begeben sich Stern und Washburne Abends zu Chevreau, um ihm Vorstellungen zu machen. M. Chevreau nous a répondu qu'il était décidé à ne pas se départir des ménagements observés jusqu'à ce jour. Il ne pourrait néanmoins s'empêcher de constater que l'exaspération contre les Allemands était de plus en plus générale et prononcée; avec la meilleure volonté possible le gouvernement se trouve placé dans l'impossibilité d'accorder une protection suffisante aux individus isolés et il avait lieu de craindre que, si les armées ennemies se rapprochaient de Paris, les mauvais traitements ne devinssent beaucoup plus graves. Si la ville devait être assiégée, a-t-il ajouté, nous nous verrions forcés dans l'intérêt des Allemands de recourir à l'expulsion générale à cause de l'état des esprits.“ Auf Sterns Bemerkungen über die ungerechte Beschuldigung Deutscher hinsichtlich der Mordtaten in der Villette M. Chevreau a répondu qu'il partageait pleinement mon opinion sur les

⁵⁾ Siehe über diese Angelegenheit Pierre de la Gorce: Histoire du second empire. VII. 199.

auteurs des troubles de la Villette; il a la conviction que ces actes coupables sont le fait du parti communiste. Il m'a promis qu'un rapport constatant ce dernier fait serait publié d'ici à peu de jours.... Les termes employés par M. Chevreau m'ont prouvé que lui aussi désapprouvait le procédé de la commission du Corps législatif d'essayer d'établir une corrélation quelconque entre la présence des Allemands à Paris et les assassinats ou les troubles de la Villette.... Über den weiteren Verlauf dieser Angelegenheit, den Erlaß Trochuß vom 28. August betreffend die Vertreibung der Deutschen aus dem Seine-Departement, die Vorstellungen Kerns, Washburnes, Douneffs bei Latour d'Auvergne, dem Minister des Auswärtigen, das harte Ausführungsdekret des neuen Polizeipräfekten Hératy nach dem Sturz des Kaiserreichs, findet man alles Nötige in Kerns „Politischen Erinnerungen“. Den vollen Umfang der Katastrophe von Sedan erfuhr er am Morgen des 4. September. An eben diesem Tag war er Zeuge des Sturzes des Kaisertums. Auf eine Anzahl von Depeschen folgte sein ausführlicher Bericht:

Paris, 4. Septembre 1870. Kaum hatte ich Ihnen im Telegraphenbureau des Corps législatif die Depesche betreffend die Motion Thiers telegraphiert,⁶⁾ so drang die Volksmasse (darunter viele Nationalgarden) in das Innere des Gebäudes unter dem Rufe: „La déchéance“ und auch „Vive la République“. Ich konnte nicht mehr dem gleichen Weg zurück und kam in einen Hof im Innern, wo ich mit Latour d'Auvergne, Chevandier de Baldrôme und dem Marineminister zusammentraf. Wir hörten Arago und Picard die eingedrungene Masse dringend bitten, sich zurückzuziehen. Umsonst. Sie wurden beklatscht, aber man räumte den Hof nicht und die Rufe „Vive la République“ wurden immer allgemeiner. Mit Mühe wurde ich durch einen Beamten des Corps législatif nach einer Türe geführt, wo es dann möglich war, nach Hause zu fahren und Ihnen schnell diese Zeilen zu schreiben. Ich war also mitten in der ersten Szene der Revolution. Ich zweifle, daß die Kammer heute deliberieren kann oder jedenfalls später. Viele Mitglieder des Corps législatif gingen weg, die Höfe waren mit Linientruppen und Nationalgarden angefüllt. Ich fuhr gegen die Tuilerien. Alle Gitter des Gartens und der Haupteingänge geschlossen. Die Kaiserin ist noch in den Tuilerien. Wie lange? Auch da eine Masse Volk, aber weit ruhiger als auf der Place de la Concorde oder vor dem Corps législatif. Heute Abend werden die Volksmassen noch größer und der Ruf „vive la République; déchéance“ noch weit allgemeiner werden. Die Mehrheit möchte die déchéance nicht formell deklarieren, sondern nur implicite durch Ernennung einer provisorischen Regierung. Das Ministerium ist der gleichen Ansicht... Auf der Place de la Concorde war ein drapeau rouge aufgepflanzt an einem Laternenpfeiler und ein anderer auf einer der Statuen, die sich auf jenem Platz befinden!

⁶⁾ Der Antrag ging auf Ernennung eines Regierungs- und Verteidigungsausschusses durch die Kammer und Berufung einer Konstituante, sobald die Umstände es erlauben würden.

Paris, 4. September, 6 Uhr. Nachdem ich in aller Eile Ihnen über die Vorgänge im Corps législatif geschrieben, begab ich mich nochmals dahin, um persönlich mich zu überzeugen, was weiter vorgehe. Ich sah den Sitzungssaal angefüllt mit gardes nationales und Bürgern aller Klassen. Unsere diplomatische Loge und die anstoßende des Senats waren gedrängt voll Zusehender, unter denen auch die weißen Blusenmänner nicht fehlten. Vor dem Gebäude auch eine Masse Volk. Auf den Boulevards teilt man eine Liste einer provisorischen Regierung aus. Auf derselben stehen Jules Favre, Jules Simon, Gambetta, Picard, Kératry, Trochu, Pelletan. Auf der Place de la Concorde sah ich noch die rote Fahne wehen. Man schaffte die aigles weg und die Namensschiffen Napoleons. Das Volk bezeugt Freude über die Umwälzung der Dinge und scheint darob die unglücklichen Ereignisse für heute ganz zu vergessen.

Vom Bundesrat angewiesen, mit der neuen Regierung Frankreichs in offizielle Beziehungen zu treten, hatte Kern dem Minister des Auswärtigen desselben, Jules Favre, ein neues Beglaubigungsschreiben zu überreichen. Als die Zernierung von Paris durch die deutschen Heere immer näher rückte und die provisorische Regierung Frankreichs eine Delegation nach Tours entsandte, erhielt Kern Instruktion, seinen Posten nicht zu verlassen. Folgende Auszüge aus seinen Berichten mögen die gedruckten „Erinnerungen“ ergänzen:

Paris, 9. September 1870. Unterhaltung mit Jules Favre.... M. Jules Favre après quelques mots bienveillants pour ma personne s'est empressé de me dire combien la situation du nouveau gouvernement est encore difficile „Les Français n'ont pas malheureusement, a-t-il dit, entre autres, ce tempérament sage qui distingue vos compatriotes. Ils ont souvent trop d'ardeur et trop d'impatience. Pour réussir il nous faut beaucoup de sagesse et aussi de modération.“ M. Favre m'a ensuite exposé avec beaucoup de franchise le résumé des pourparlers qu'il a eus dans les derniers jours avec les représentants de la Russie, de l'Autriche, de l'Angleterre et de l'Italie. „En présence des forces militaires formidables de l'ennemi le gouvernement de la défense nationale désire avant tout deux choses 1) obtenir un armistice 2) l'intervention des puissances pour des négociations destinées à arrêter les préliminaires de la paix. Le gouvernement, a ajouté M. Favre, sera facile en ce qui concerne l'indemnité de guerre. Mais ce qu'il ne pourra jamais admettre c'est la cession d'une partie du territoire de la France“ J'ai profité de cette occasion pour remettre personnellement à M. Favre une lettre rédigée sur la base de votre télégramme d'hier et annonçant la formation en Suisse de comités appelés à venir en aide aux malheureux habitants de Strasbourg. Après avoir pris connaissance de cette communication... M. Favre a exprimé sa plus vive reconnaissance sur les sentiments de sympathie et l'humanité dont cette démarche porte l'empreinte... D'après tout ce que j'ai pu

7) Vgl. Jules Favre: Gouvernement de la défense nationale 1871 I 126 ff.

apprendre jusqu'à présent sur la situation de Paris l'opinion qui me paraît la plus accréditée est que la ville ne saurait opposer une longue résistance aux forces supérieures qui s'approchent de la capitale.

Paris, 14. September 1870. ... Bereits ist der größte Teil von Mobil- und Nationalgarden nach den Vorstädten und den remparts beordert. Rings um Paris hat gestern und vorgestern Trochu alle Waldungen bis auf bedeutende Entfernungen verbrennen lassen! An Erfolg der diplomatischen Demarchen ist vor Einnahme der Stadt kaum zu denken... Indirekt erfuhr ich neuerdings von einem General (derjenige, der St. Denis besetzt hält), daß die Offiziere und Soldaten, die bei Sedan und Mézières waren, am wenigsten Vertrauen in militärische Erfolge haben wegen der großen Überlegenheit der preußischen Artillerie und der großen Zahl ganz ungeübter Mobil- und Nationalgarden... Da alle Brücken über Seine und Marne zerstört sind, so geht der Vormarsch der Preußen langsamer vor sich, als man nach den Distanzen vermuten sollte. Ich gehe heute Abend (mit meiner Frau, die ebenfalls hier bleibt) auf den Montmartre, um noch einmal eine Übersicht über die Verteidigungsanstalten zu erhalten. Möge die schwere Prüfung, welche der Einwohnerschaft in Paris bevorsteht, nicht allzu lange anhalten!... Zählen Sie nur noch auf sehr unregelmäßige Berichte. Es ist nun einmal nicht anders möglich. —

Bald wurde in der Tat die Einschließung von Paris vollständig. Unmittelbar vorher hatten die Botschafter Englands, Österreichs, der Türkei und der russische Geschäftsträger Paris verlassen, um sich zur Delegation der französischen Regierung nach Tours zu begeben. Über die Beratungen der in Paris zurückbleibenden Mitglieder des diplomatischen Korps und über die vergeblichen Versuche derselben, von Bismarck die Erlaubnis der Passierung von Kurieren mit verschlossenen Depeschen durch die Linien der belagernden Truppen zu erhalten, hat Kern in seinen „Politischen Erinnerungen“ ausführlich berichtet. Da Bismarck die Passierung von Kurieren nur unter der Bedingung gestatten wollte, daß die Depeschen offen seien, so entschloß sich Kern mit seinen Kollegen, auf eine regelmäßige Korrespondenz mit seiner Regierung durch Kuriere zu verzichten. Er sah sich auf die Absendung von Luftballon-Briefen angewiesen.⁸⁾ Der erste dieser Art, vom 29. September 1870 datiert, auf dünnem Seidenpapier geschrieben, teilweise in Chiffren, am 7. Oktober in Bern angelangt, mit dem Vermerk „par ballon monté“, liegt bei den Akten. Ein anderer Ballonbrief vom 1. November 1870, der am 12. November in die Hände des Bundesrates gelangte, ist besonders wegen der Erzählung des Aufstandsversuches Flourens' und seiner Genossen interessant, der am 31. Oktober stattfand. Hier liest man:

⁸⁾ Die Ballon-Briefe sind mitunter durchnäht. Einläßliche Berichte konnten, wie Kern in seinen „Politischen Erinnerungen“ S. 254 sagt, erst viel später, nach der Herstellung regelmäßiger Verbindungen, abgesandt werden.

... Le gouvernement était réuni à l'Hôtel de ville lorsque vers deux heures de l'après-midi le 31 octobre des groupes hostiles envahirent la salle des délibérations. Plusieurs listes des membres du gouvernement révolutionnaire furent distribués à la foule réunie sur la place. Le chef des émeutiers, Flourens, exigea du gouvernement de la défense nationale qu'il donnât sa démission immédiate. Le gouvernement fut retenu prisonnier jusqu'à neuf heures du soir. Le général Trochu ayant réussi à s'échapper⁹⁾ organisa la résistance et fut acclamé par l'immense majorité de la population et de la garde nationale. La garde mobile lui est extrêmement dévouée. Lorsque la foule se fut un peu écoulée et qu'ainsi l'effusion de sang put être évitée le général Trochu fit occuper l'hôtel de ville par la garde mobile qui pénétra par les égouts dans l'édifice. Flourens et ses partisans, après avoir été désarmés, se retirèrent pacifiquement et leurs agents échouèrent partout dans la ville devant le bon sens de la population. Le gouvernement de la défense nationale est donc aujourd'hui rétabli et se sent soutenu par tous les habitants de Paris qui ont réellement à coeur le salut de leur pays. Les émeutiers qui marchaient aux cris de „Vive la Commune! pas d'armistice, levée en masses sont pour le moment entièrement écartés. Cependant le maire de Paris Etienne Arago avait cédé à leur pression et avait prescrit des élections pour le lendemain 1 Novembre. En même temps les maires provisoire de Paris exprimaient l'opinion que les électeurs devaient être convoqués pour nommer les municipalités des 20 arrondissements. Dans ces circonstances le gouvernement a fait afficher ce matin un décret convoquant les élections pour demain lundi 3 Novembre à l'effet de se prononcer sur la question suivante: „La population de Paris soutient-elle oui ou non les pouvoirs du gouvernement de la défense nationale?“ Les convocations faites par Arago sont déclarées nulles. Enfin le samedi 5 Novembre il sera procédé à l'élection des maires et de trois adjoints pour chacun des arrondissements de Paris.

Le gouvernement n'a pas fait arrêter Flourens, Blanqui, Félix Pyat et consorts. Il s'est borné à révoquer à leurs fonctions Flourens et les chefs de bataillons de la garde nationale signalés parmi les émeutiers. Il a décidé en outre aujourd'hui que tout bataillon qui sortirait en armes en dehors des exercices ordinaires et sans convocation régulière serait immédiatement dissous et désarmé... La misère est grande à Paris et la chancellerie est assiégée d'indigents et de compatriotes sans ressources malgré les sommes employées pour le départ des indigents avant le siège..

Paris, 4 Novembre 1870. Ballon-Brief (in Bern eingetroffen 12. Nov.) ... Le vote a eu lieu hier sans que l'ordre ait été troublé sur aucun point de la capitale. Non seulement l'armée et la mobile ont été admises au scrutin, mais les nombreux habitants de la campagne réfugiés à Paris ont pu se prononcer apportant leurs bulletins dans les mairies provisoires organisés à Paris pour leurs communes respectives.... Le gouvernement de la défense nationale vient de remporter un succès im-

⁹⁾ Dies ist ein Irrtum. Picard, nicht Trochu, entkam.

portant qui compense et au delà l'effet regrettable produit par la tentative des rouges, presque couronnée de réussite le 31 octobre... Rochefort, compromis dans les événements du 31 octobre par les concessions qu'il a faites à Flourens et au parti de la commune a cessé depuis cette date de signer les décrets du gouvernement, mais il n'a pas formellement donné sa démission.... Ainsi que je vous l'écrivais le 1 novembre M. de Bismarck m'a accordé un laissez-passer pour seize de nos compatriotes. Mais les événements des derniers jours dans Paris ont engagé le général Trochu à retarder le départ de ces messieurs. Afin d'activer la solution j'ai demandé une audience du gouverneur de Paris et M. Trochu m'a reçu ce matin à 9 heures. Il m'a promis que le premier parlementaire qui serait envoyé auprès de l'armée assiégante serait chargé de guider nos compatriotes, de plus il m'a donné un saufconduit pour mon premier secrétaire qui les accompagnera jusqu'aux avant-postes allemands et rentrera ensuite à Paris. M. Trochu a ensuite ajouté que le gouvernement, dont l'origine était toute révolutionnaire n'avait pas voulu jusqu'à ce jour user de rigueur vis-à-vis des mouvements qui pouvaient se produire dans Paris. Aujourd'hui que le gouvernement du 4 septembre a reçu la consécration presque unanime du suffrage du peuple de Paris on ne tardera pas à apprendre que le gouvernement est décidé à employer dans toutes les directions plus de fermeté et plus d'énergie....

Paris, 26. November 1870. Ballon-Brief (in Bern eingetroffen 27. Dezember).... Die Stimmung der Pariser, die nach der Einnahme von Orléans sehr kriegerisch war, schien auf das beglaubigte Gerücht der Wiedereroberung der Stadt durch die Preußen niedergeschlagen. Mais le 24 novembre le gouvernement a reçu de M. Gambetta une dépêche datée du 16 annonçant la formation d'une armée de 100 000 hommes en ligne à Orléans, d'une seconde armée organisée de 100 000 hommes et d'une troisième armée de 200 000 mobilisés prêts à marcher au feu mais tout-à-fait en seconde ligne. Ces nouvelles ont contribué à maintenir chez les Parisiens l'idée de résistance à outrance. Les clubs et l'immense majorité de la presse repoussent aujourd'hui toute idée d'armistice et toute convocation d'une assemblée nationale.... Les Suisses établis en France ne peuvent être contraints à entrer dans la garde nationale... Néanmoins un grand nombre d'entre eux poussés par leurs camarades d'ateliers, leurs patrons, quelques-uns aussi par la nécessité sont entrés dans la garde nationale. Un décret du 3 novembre ordonne la création de „compagnies de guerre“, assimilées presque complètement à l'armée. De nombreuses réclamations m'ont été adressées et j'ai obtenu que les citoyens Suisse ne fussent pas incorporés dans ces compagnies destinées à faire des sorties et d'expéditions hors de la place... M. de Bismarck m'a accordée un sauf-conduit pour 175 de nos compatriotes et il a annoncé à toutes les légations que ce départ serait le dernier. Cette liste s'est réduite à 92 noms par suite du désir d'un certain nombre de Suisses de rester à Paris. Mais M. le général Trochu a fait répandre qu'il n'autoriserait lui-même aucun départ quelconque d'étrangers, cette

réponse a été donnée à la suite d'une délibération du gouvernement. Je me suis donc borné comme l'ambassade de l'Angleterre l'a fait de son côté à réclamer pour nos compatriotes le droit de quitter Paris si cette faculté était accordée à d'autres. La légation est transformée en véritable bureau de bienfaisance, tant les indigents sont nombreux et malgré les efforts de nos sociétés Suisses...

Paris, 8. Dezember 1870. Ballon-Brief (in Bern angelangt 24. Dez.) Comme vous le savez sans doute l'heure des grandes opérations militaires autour de Paris a sonné et des milliers d'hommes sont tombés à nos portes au milieu d'une canonnade dont chacun de nous gardera le souvenir.... Je puis dire que l'ambulance Suisse a montré un grand dévouement et fait preuve d'un grand courage pendant les deux sanglantes journées du 30 novembre et du 2 décembre... La salle de l'ambulance Suisse au collège Chaptal est comble et le gouvernement a dû faire un nouvel appel à la charité privée pour l'installation de lits chez les particuliers.... Des faits d'indiscipline assez graves se sont produits parmi le bataillon dit des tirailleurs de Belleville. Ils ont fui sans motif en abandonnant les avant-postes et auraient en partie refusé de marcher. Le gouvernement a ordonné la dissolution de ce corps dont l'enthousiasme était cependant considérable, surtout dans les clubs. Le 5 décembre au soir le général Trochu a reçu du général de Moltke l'avis que l'armée de la Loire avait été défaite et Orléans repris. Moltke offrait à Trochu d'envoyer un officier pour s'en convaincre. Trochu, après avoir consulté le gouvernement, se borna à répondre le 6, en accusant réception et en ajoutant: „Je ne crois pas devoir faire vérifier cette nouvelle par les moyens que V. E. m'indique.“ La population de Paris n'a manifesté aucune agitation en apprenant ce revers, même dans les clubs le parti de la résistance a été soutenu avec calme sans trop de phraséologie. La presse est unanime pour soutenir le gouvernement et l'abattement ne me paraît percer nulle part. Les Parisiens semblent montrer une résolution calme à laquelle beaucoup de personnes n'auraient pu croire il y a quelques mois....

Paris, 17. Dezember 1870. Ballon-Brief (in Bern 22. Dezember). L'occupation de Rouen, d'Amiens, d'Orléans par les troupes allemandes connue du public Parisien hier seulement par des dépêches de source française, ne paraît pas avoir découragé M. Jules Favre et diminué son intention de continuer la résistance. „Tout cela est bien triste, a-t-il dit, mais en présence de l'attitude si patriotique de la capitale des nouvelles que nous recevons des diverses provinces et qui constatent que le pays repousse absolument l'idée d'une cession de territoire, il ne nous reste pas autre chose à faire que de continuer la lutte. Nous pouvons être écrasés mais nous ne voulons pas nous déshonorer.“ M. Favre regrette que son opinion qui était aussi celle de M. Picard de convoquer une assemblée nationale malgré le refus de ravitaillement proportionnel dont la rupture des négociations d'armistice avait été la con-

séquence, n'ait pas été partagée par la majorité du gouvernement. M. le ministre des affaires étrangères exprime la conviction que l'assemblée nationale aurait donné une grande force à la défense, parce qu'elle aussi aurait repoussé avec autant d'énergie que le gouvernement lui-même l'idée d'un démembrement de la France.

Vous pouvez voir M. le président, d'après ces communications très confidentielles que nous ne paraissions pas encore être parvenus au terme de cette guerre à Paris, la population paraît décidée à continuer la résistance aussi longtemps que la famine ne l'obligera pas à céder. Même en cas de reddition de Paris l'opinion paraît en général se prononcer dans le sens que la lutte sera continuée dans les départements. On croit avoir encore ici des vivres pour quelques semaines mais la misère augmente d'intensité de jour en jour. La légation est en mesure d'en constater les douloureux effets dans la colonie Suisse. L'absence complète de travail a tellement épuisé toutes les ressources que bon nombre de nos compatriotes mourraient littéralement de faim si la légation et la société de bienfaisance ne faisaient chacune de leur côté des sacrifices considérables pour distribuer sur une grande échelle des bons de pain et des bons pour les fourneaux économiques (Sparspeiseanstalten) de la ville de Paris....

Paris, 3. Januar 1871. Ballon-Brief (in Bern 12. Januar.)
... Quant à la situation de Paris elle ne s'est pas modifiée au point de vue militaire depuis mon dernier rapport. Le bombardement des forts situés à l'est de Paris continue activement mais sans grand effet, dit le rapport militaire officiel. Les villages situés entre Paris et les forts commencent à être assez endommagés. Le fait principal reste l'évacuation du plateau d'Avron par l'artillerie française dans la nuit du 28 au 29 décembre. La misère est encore accrue par l'impossibilité presque complète de procurer du combustible. (Schluß folgt.)

Die vielsprachige Schweiz.

Zu dem gleichnamigen Buch Hermann Weilenmanns.¹⁾

Von Eduard Blocher.

Hermann Weilenmann stellt uns in einem neuen Buche Die vielsprachige Schweiz in einer neuen Weise geschichtlich dar. An Beschreibungen der Sprachgrenze und ihrer Verschiebungen hat es uns bisher nicht gefehlt. Wie jedoch in der Vergangenheit die verschiedenen Sprachgemeinschaften (Mehrheiten, Minderheiten, heute gern Nationalitäten genannt) tatsächlich miteinander in der Schicksalsgemein-

¹⁾ Hermann Weilenmann: Die vielsprachige Schweiz, eine Lösung des Nationalitätenproblems; Rheinverlag, Basel, 1925; 300 S.; geh. Fr. 10.